Colloque international Art, littérature et démocratie

(Tunis, les 11-12 et 13 février 2016)

Unité de Recherche « Poétique théorique et pratique »

Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis

Université de Tunis El-Manar

Interroger les liens entre art et démocratie dans le contexte actuel, au moment où s'affirme le sentiment d'une crise du commun, c'est rendre compte de la résurgence de phénomènes complexes des deux côtés de la Méditerranée.

Les réactions violentes, au nom du sacré, face à l'expression artistique (nous pensons, entre autres, à l'exposition de « Abdelliya », à la diffusion du long métrage Persepolis, en Tunisie, ou encore à l'affaire des caricatures de *Charlie Hebdo*, en France) nous incitent à interroger le rapport entre l'art et son environnement sociopolitique. L'art, sous ses différentes formes, semble constituer la première cible des conservateurs et de tous ceux qui édifient le *statu quo* comme garant d'équilibre, tant sur le plan politique que sur le plan religieux.

Circonstances obligent, nous nous proposons d'examiner ces phénomènes en les liant aux expériences propres à chaque région, aux contextes sociaux, politiques et historiques : d'un côté, le contexte des « révolutions arabes », et de l'autre, celui de l'Europe et des démocraties occidentales aujourd'hui.

La question de l'autonomie de l'art, de son indépendance, de sa souveraineté, de sa liberté de tout dire et de tout montrer, sans avoir à subir la censure, à rendre des comptes ou à se justifier auprès d'une instance qui lui soit extérieure, se pose avec force aujourd'hui.

Dans cet environnement, pas souvent favorable à la création, artistique ou littéraire, de nouvelles formes d'improvisations apparaissent. De plus en plus de jeunes sortent dans les rues, réalisent des spectacles, scandent des slogans qui participent de la prose et de la poésie, en tunisien dialectal, ou en français, exposent leurs œuvres sur les places publiques.

Par ailleurs, la tendance à lier l'art à l'expression du singulier, et la démocratie à celle du peuple en tant que masse plus ou moins indifférenciée, semble être démentie par ces nouveaux phénomènes qui peuvent être lus comme l'illustration d'une liberté de création et d'expression.

La position de l'art et de la littérature par rapport au commun a toujours été ambivalente : constitutive de la communauté dans l'épopée, l'œuvre littéraire se veut également le produit d'un travail élitiste, à l'écart de toute préoccupation historique, de toute réalité politique.

Qu'est-ce qui fait que certaines œuvres contribuent à forger notre conscience et exigence de liberté individuelle et collective en s'adressant dans leur singularité à la singularité de chacun d'entre nous ? Quels liens l'art et la démocratie tissent-ils entre le singulier et le commun ?

Dans les deux domaines se joue une tension qu'il serait intéressant d'explorer. Quelles peuvent être les implications éthiques de ces tensions? Ne peut-on pas envisager la démocratie comme l'art de créer de nouvelles formes du vivre ensemble? et l'art comme une possibilité consubstantielle du démocratique reconnaissant le droit de chacun à un rapport singulier et inédit au monde?

La fascination qu'exerce l'interdit sur le créateur est à l'origine des transgressions artistiques les plus hardies. « L'interdit est là pour être violé », écrit Bataille dans *L'Érotisme*. On Peut, subséquemment, considérer l'interdit comme moteur insoupçonné de la création. L'intérêt est de savoir dans quelle mesure la liberté de tout dire et faire sous un régime démocratique pourrait limiter le délire et le désir de démesure artistique ou discursive en freinant le plaisir et l'inventivité liés à la transgression.

Il s'agit de mettre en résonance art et démocratie en mobilisant la diversité des points de vue et en prenant en considération les contextes historiques et culturels. Ainsi, on pourrait par exemple concevoir :

-L'étude diachronique des liens entre art et démocratie : l'évolution de leur rapport à travers l'Histoire.

- -Des études synchroniques traitant de la nature de ce lien (complémentarité, inclusion, exclusion), de ses mécanismes, de ses dispositifs, des conditions de sa possibilité...
- -Les raisons anthropologiques de la résistance de certaines communautés à la création comme transgression.
- -Des études plus contemporaines sur l'apparition de nouvelles formes artistiques dans le monde suite à des bouleversements historiques tels que les nouvelles expériences démocratiques dans le monde arabe ou ailleurs.

Ce colloque se voudra interdisciplinaire. Nous invitons vivement les universitaires de différentes spécialités (littérature, sociologie, anthropologie, sémiologie, beaux-arts, théâtre, cinéma...) ainsi que les artistes (écrivains, musiciens, peintres, sculpteurs, photographes, acteurs, danseurs...) à y contribuer et à venir enrichir les débats autour de cette question plus que jamais au cœur de l'actualité.

Comité scientifique :

- Philippe Daros (U. Paris III-Sorbonne Nouvelle)
- Kamel Gaha (U. Tunis El Manar & BNT)
- Chaabane Harbaoui (U. Carthage)
- Laurent Jenny (U. Genève)
- Philippe Jousset (U. Aix-en Provence)
- Fadhila Laouani (U. Manouba)
- Françoise Lavocat (U. Paris III-Sorbonne Nouvelle)
- Michel Murat (Paris IV-Sorbonne & ENS Paris, Ulm)
- Bernard Vouilloux (U. Paris IV-Sorbonne)
- Sonia Zlitni Fitouri (U. Tunis)

Comité d'organisation :

- Houcine Bouslahi (U. Sousse)
- Salah Dégani (U. Carthage)
- Kamel Gaha (U. Tunis El-Manar & BNT)
- Wafa Ghorbel (U. Tunis El-Manar)
- Ines Khémiri (U. Carthage)
- Rym Taga (U. Jendouba)

Le Colloque est organisé par l'Unité de Recherche « Poétique théorique et pratique » (Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis – Université de Tunis El-Manar), le laboratoire « Centre d'Etudes et de Recherches Comparatistes » (CERC EA 172; U. Paris III – Sorbonne Nouvelle) et l'Institut Français de Tunisie (IFT).

Les propositions de communication sont à envoyer, avant le 30 septembre 2015, en fichier joint (format WORD) aux adresses suivantes :

Houcine Bouslahi : houcine.bouslahi@gmail.com et

Wafa Ghorbel: wafaghorbel@hotmail.com

Elles comporteront un titre et un résumé (entre 2000 et 3000 signes, espaces compris), qui précisera le sujet, le corpus d'étude et l'approche proposée. Elles comprendront également des informations pratiques (nom, prénom, institution, adresse postale, téléphone et adresse électronique), et seront accompagnées d'une notice biobibliographique.